



Qui êtes-vous ?

Porteur du projet

Nom et prénom :

Courriel :

Adresse :

Tél. :

Vos partenaires

Indiquez les personnes et collectifs éventuellement associés au projet.

La démarche

Quelle est l'implication des autres habitants dans le projet ?

Déposez votre projet auprès de votre directeur(trice) de démarche quartier ou envoyez le à demarches.quartiers@ville-saint-denis.fr avant le 1er mars.

Le projet

Nom du projet

Description du projet

Décrivez précisément votre projet. Dites en quoi il sert l'intérêt général et quel serait son apport pour le quartier ou pour Saint-Denis.

Précisez aussi le budget estimé (ou les différentes dépenses pour réaliser le projet). N'hésitez pas à détailler tout ce qui permettrait d'évaluer le coût et la faisabilité.

Vous pouvez nous adresser également les plans, photos, schémas nécessaires à la compréhension du projet.

Histoire du projet

Quel a été l'élément déclencheur de votre démarche ?

Le besoin

Quel besoin essayez-vous de satisfaire ?

Les bénéficiaires

Qui profitera de votre projet et à quelle échelle ?

Le bénéfice

Qu'est-ce que votre projet va apporter aux habitants de Saint-Denis sur le long terme ?

Votre projet a-t-il déjà été réalisé dans une autre ville ? Mettez-le en avant !
Expliquez-nous en quoi cela a été une réussite.

Forces & faiblesse

Forces (ce qui vous distingue du reste des projets)	Faiblesse (de quoi pourrait manquer votre projet par rapport aux autres ?)

Annexe – Notice

Rappel des conditions de recevabilité.

Pour être recevables les projets proposés doivent :

- être portés par les habitants (résidents ou collectifs dionysiens) et réalisés avec eux
- relever des compétences de la ville et/ou de Plaine Commune
- répondre à un objectif d'intérêt général favorisant le vivre-ensemble par la redécouverte d'espaces communs, la création de lieux ou d'occasions de convivialité et de rencontre...

Ils doivent être réalisables dans l'année et ne pas engendrer de recrutement d'agents ou de frais d'entretiens et de fournitures l'année d'après.

Le projet proposé doit être suffisamment construit. Un projet trop vague ne pourra pas être retenu.

Le projet doit être chiffrable. Un projet trop imprécis ou dont le montant dépasse l'enveloppe prévue pour l'ensemble des projets du budget citoyen ne pourra pas être retenu.

Besoin d'aide ?

Rapprochez-vous de votre directeur(trice) de démarche quartier pour toute information, question sur la recevabilité des projets ou toute aide pour construire le dossier.

Quartier Delaunay-Belleville / Sémard
Mathieu Baudry
Tél. : 01 83 72 22 92 / 06 72 27 88 66
Mathieu.baudry@ville-saint-denis.fr

Quartier Floréal / Allende / Mutuelle
Camille GAUDRY
Tél. : 06 82 32 28 52 / 01 49 33 71 40
Camille.gaudry@ville-saint-denis.fr

Quartier Franc Moisin / Bel-Air / Stade de France
Tél. : 01 49 33 71 44 / 01 49 33 64 28
Demarches.quartiers@ville-saint-denis.fr

Quartier Grand centre-ville
Natalia Castro Alvarado
Tél. : 06 48 29 38 35 / 01 83 72 21 00
Natalia.castroalvarado@ville-saint-denis.fr

Quartier Joliot Curie / Lamaze / Cosmonautes
Amandine ILOLO
Tél. : 06 17 54 08 87 / 01 83 72 21 01
Amandine.ilolo@ville-saint-denis.fr

Quartier Plaine
Martin Rault
Tél. : 06 49 43 10 63 / 01 83 72 20 54
Martin.rault@ville-saint-denis.fr

Quartier Pleyel / Confluence
Christine Bourbouze
Tél. : 06 03 51 26 57 / 01 49 33 65 20
Christine.bourbouze@ville-saint-denis.fr